

Paris, le 16 février 2024

NOTE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Territoires Volontaires

Lancement du 3ème appel à manifestation d'intérêt

Fort du succès de la 1ère phase de Territoires Volontaires (TeVo) qui a permis à plus de 50 collectivités d'expérimenter ou de développer la mobilisation de volontaires internationaux, la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) s'associe à France Volontaires la mise en œuvre d'une nouvelle phase du programme.

Lors de la première phase du programme, **53 collectivités territoriales** de tout échelon ont été accompagnées dans la construction et la mise en œuvre des projets de volontariat international. **60% des collectivités lauréates se sont engagées pour la première fois** dans un projet de volontariat ou même dans un partenariat international. A noter la très **forte mobilisation des collectivités d'Outre-Mer** puisque 12 ont répondu à l'appel.

270 missions de volontariat ont été créés dans plus de 40 pays partenaires de la politique de développement solidaire de la France. 69 Volontaires de Solidarité internationale et 201 Services Civiques sont ou seront mobilisés dans des domaines aussi variés que la culture, l'éducation, la coopération décentralisée, l'environnement, l'ECSI. La **réciprocité** est un axe fort de Territoires Volontaires puisque près de 100 volontaires internationaux sont ou seront accueillis en France pour faire vivre l'international au local.

Le nouvel appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux candidatures jusqu'au 12 avril 2024.

Outre les collectivités cet appel s'adresse également aux associations de collectivités territoriales ainsi qu'aux syndicats mixtes.

- [Consulter le règlement](#) de l'AMI Territoires Volontaires
- Un webinaire d'information et de présentation de l'AMI aura lieu le **11 mars à 14h30**. Pour vous inscrire : [Formulaire d'inscription](#)

Découvrez la campagne « [Paroles d'acteurs](#) » qui, à travers les témoignages des collectivités et des volontaires, met en avant les réalisations concrètes ainsi que les résultats du programme TeVo, illustrant son impact positif sur les communautés locales !

Contact :

Secrétariat

Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV)

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr